Grésivaudan Nord Environnement

GRENE

Rapport moral 2016-2017

Pendant l’exercice 2016-2017 GRENE a poursuivi ses actions de veille sur les atteintes à l’environnement, notamment sur la gestion des déchets. L’association s’est par ailleurs impliquée de façon plus large dans la connaissance et la gestion de l’environnement, via les Espaces Naturels Sensibles de la vallée et sa participation au conseil de développement du Grésivaudan. Elle a enfin poursuivi ses actions de communication, de sensibilisation, et de réseautage, notamment par son site web.

**1 : Veille environnementale et évaluation d’impact** (Voir le site internet www.grene38.fr)

C’est le premier moteur de l’association, dans un rôle qui va de de lanceur d’alerte à la recherche de solutions, jusqu’ à la décision concertée avec la FRAPNA d’engager ou non une contentieux.

Quelques dossiers, détaillés sur le site internet, ont marqué l’année.

* La gestion des déchets : cette question récurrente regroupe le cas du traitement des huiles de vidange à la déchetterie du Touvet (solution trouvée), du brûlage des végétaux (solutions en cours ), des dépôts sauvages (pas toujours résolus) ; elle s’élargit aux problèmes de déchets industriels : sidérurgiques chez Ascométal au Cheylas, fuel chez Steelmag à Crêts en Belledonne ou chez le transporteur Perraud à Goncelin ; hôpital de Rocheplane désaffecté à St Hilaire du Touvet. Et toujours le cas de l’entreprise Lafleur de concassage de déchets béton à la Pierre, toujours active malgré plaintes et condamnations répétées.
* L’impact des nouveaux équipements  : vallon des Vans à Chamrousse (projet abandonné ?), télésiège des Plagnes et surtout restaurant d’altitude le 738 au collet d’Allevard (sur Allevard et la Chapelle du Bard), Lyon-Turin (sur Chapareillan).

Suivi des dossiers :

Les articles ont été mis à jour dans un certain nombre de cas, notamment sur les dossiers qui s’étaient améliorés ou résolus, comme la déchetterie du Touvet, ou aggravés comme La fleur. Mais un suivi des dossiers ouverts serait à intensifier.

Thématiques à envisager (pas d’avancées en 2016-17)

- Carrières : Cas de Barrau

- Petits cours d’eau : Craponoz, Chantourne de Bois Claret)

- Coupes rases en forêt

**2 : Connaissance et gestion des milieux**

Cet axe de travail passe par des contacts avec les organismes gestionnaires ou régulateurs, associations naturalistes :

* **Conseil départemental :**
	+ GRENE participe aux comités de site des Espaces Naturel Sensibles, piliers de la politique environnementale du département : sur le Grésivaudan 4 sites gérés directement par le département, dont le Col du Coq, Marais de Montfort (Crolles), Bois de la Bâtie (Bois Français), Forêt du Bout (Gleyzin).
	+ Une rencontre a eu lieu en mars 2017 avec les responsables de la direction du patrimoine naturel Une seconde rencontre est prévue le 14 juin avec les techniciens responsables des sites du Grésivaudan.
* **Conseil de développement** de la Communauté de communes du Grésivaudan. GRENE s’y implique sur la forêt, notamment dans l’élaboration d’une stratégie inter-territoriale regroupant différents territoires autour de Grenoble.
* **LPO, autres associations naturalistes** : contacts informels au coup par coup, à développer.

**3 : Communication**

* **Site Web** : Le site internet comporte :
	+ Une cartographie dynamique des actions : manifestations, veille sur le terrain, communication. Depuis cette année cette cartographie inclut aussi des réalisations exemplaires à valoriser.
	+ Des articles détaillés et tenus à jour pour chacune de ces actions ou réalisations, interactifs avec la carte.
	+ *En perspective* une cartographie des compétences : pour le moment liste de diffusion à organiser en fichier plus détaillé : compétences, réseaux, commune de résidence, en intégrant notamment les élus référents chargés de mission environnement sur la vallée.
	+ *En perspective* : une cartographies naturalistes, à développer à partir d’outils d’autres associations locales avancées comme lo Parvi (Ile Crémieu)
* **Manifestations** :
	+ Participation à l’écofestival de Lumbin, tenue d’un stand pour faire connaître le GRENE et ses missions, et connecter avec les autres associations. En 2016 participation à l’organisation et l’animation d’une table ronde sur la forêt.
	+ Projection du film « Vertige d’une rencontre » de Jean-Michel Bertrand, l’auteur de « la Vallée des loups ». Soirée organisée avec la commune du Touvet le 12 mai dernier, avec animation LPO .
* **Sorties terrain** : la sortie au Granier prévue en juin 2016 a été reportée compte tenu des éboulements, et aura lieu le dimanche 11 juin 2017. En perspective : une sortie castor ; et problématique carrière à Montbonnot.
* **Réseaux** : FRAPNA. La décentralisation vers les associations locales se poursuit. La baisse drastique des subventions départementales et régionales s’est traduite par des suppressions de postes sur la veille environnementale, et sur l’appui juridique.

**Perspectives 2017-2018**

Il s’agit d’actualiser la feuille de route, en développant les 3 axes veille, connaissance/gestion et communication selon la fiche proposée ci-après.

La Terrasse, le 31 mai 2017

Le Président

Christophe CHAUVIN

**AG de GRENE du 3 Juin – Festival de Lumbin**

**Propositions de 3 axes prioritaires de développement de notre association**

Après 4 ans d’existence, il est apparu nécessaire de définir les axes prioritaires de notre stratégie de développement pour les 3 années à venir

**1 – le premier axe proposé, fondamental pour les administrateurs, serait d’asseoir notre ancrage territorial en matière de veille écologique /**

* en développant notre réseau d’adhérents en tant que « sentinelles »locales sur leur commune;
* en suscitant des vocations via un petit programme de formation au rôle de sentinelle local e et en organisant un calendrier annuel 2017-2018 d’actions et de formations diverses, avec des moments collectifs et festifs.

**2- le second axe en lien avec le premier serait de développer la partie connaissance de notre patrimoine naturel local** :

* par la mise en place en lien avec les acteurs publics et locaux d’ actions de valorisation et de protection de ce patrimoine trop méconnu
* en commençant un travail de recensement, d’explications et de mise en valeur des dispositifs de protection existants (Espaces Naturels Sensibles départementaux et Locaux, arrêtés de biotope) trop souvent méconnus
* en développant parallèlement une base de données participative et éducative sur notre site internet où chaque commune pourrait être contactée afin de participer à la constitution de cette base de données (compilation de documents et d’informations)

Nous pourrions mettre l’accent sur un milieu et une voire plusieurs espèces emblématiques, et des problématiques de conflits d’usage (tels que les corridors écologiques – la gestion partagée des espaces forestiers etc…)

**3- le troisième axe serait de développer notre politique de communication en mettant en valeur les initiatives locales en matière de développement durable** et de protection de l’environnement et les gens à l’origine de ces initiatives

* Les sujets dans le Grésivaudan ne manquent pas et GRENE serait en lien avec l’éco-festival mais pas seulement.
* des partenariats pourraient être envisagés avec le milieu universitaire et scolaire (en privilégiant les Lycées de Pontcharra, Villard Bonnot Saint Ismier) et des étudiants voire des stagiaires en communication.
* A terme, en couplant ces sujets avec la cartographie mise en œuvre sur le site, GRENE pourrait développer facilement une green map très parlante (avec l’aide de la start-up qui a créé notre site internet Go on web)

Ces 3 axes devraient nous permettre de répondre aux trois piliers de l’action d’une APNE : connaître, faire connaître et protéger.

Ils assureraient le développement de notre assise territoriale, du nombre de nos adhérents et de leur implication par la variété des sujets abordés et des compétences récoltées